

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026			EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Donations temporaires d'usufruit				
Logiciels et autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	704 556	379 113	325 444	366 178
Installations techniques, matériel et outillage	217 891	187 919	29 971	52 160
Autres immobilisations corporelles	416 901	349 068	67 833	94 898
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	36 006		36 006	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Sous-total – Immobilisations corporelles	1 375 354	916 100	459 255	513 235
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	15 200		15 200	18 469
Autres immobilisations financières				
Sous-total – Immobilisations financières	15 200		15 200	18 469
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	1 390 554	916 100	474 455	531 705
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	231 013		231 013	195 382
Charges constatées d'avances	3 807		3 807	4 069
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	212 377		212 377	175 322
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	447 197		447 197	374 772
TOTAL GÉNÉRAL	1 837 752	916 100	921 652	906 477

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	185 601	185 601
Fonds propres avec droit de reprise	610 619	550 902
Réserves		
Report à nouveau	-216 037	-12 215
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 991	-203 823
Sous-total : Situation nette	577 192	520 466
Subventions d'investissement	33 675	88 987
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	610 866	609 453
Fonds reporté & Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		171 789
TOTAL II – FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS		171 789
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 277	15 807
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	29 094	36 391
Autres dettes	58 533	55 252
Produits constatés d'avance	174 882	17 787
TOTAL IV – DETTES	310 786	125 236
TOTAL GÉNÉRAL	921 652	906 477

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Produits d'exploitation :		
Cotisations		
Ventes de biens et services	17 811	11 320
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services	172	
Produits des manifestations	17 640	11 320
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs	700 529	643 383
Concours publics et subventions d'exploitation	453 792	446 310
<i>Concours publics</i>	173 308	201 744
<i>Subventions d'exploitations</i>	280 484	244 567
Ressources liées à la générosité du public	131 258	146 593
<i>Dons manuels</i>	131 258	117 363
<i>Mécénats</i>		3 305
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		25 925
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
Contributions financières reçues	115 479	50 480
<i>Contributions reçues de l'Asso. Nationale des Restaurants du Cœur</i>	108 439	50 480
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	7 040	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		29 796
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 500	
Utilisations des fonds dédiés	171 789	16 223
Autres produits	6 202	
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	897 831	700 723

Charges d'exploitation		
Achats	3 617	21
Achats de marchandises	3 617	21
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	409 958	413 696
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	19 130	14 433
Sur rémunérations	6 827	5 146
Autres impôts et taxes	12 303	9 287
Charges de personnel	336 153	350 909
Salaires	289 144	310 859
Cotisations sociales	47 009	40 050
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	116 313	124 012
Dotations aux amortissements sur immobilisations	116 313	124 012
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorpo. et corpo. cédées	2 329	
Reports en fonds dédiés		171 789
Autres charges	14 922	
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	902 422	1 074 859

1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

-4 591

-374 137

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Produits financiers Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciation et provisions Produits des immobilisations financières cédées Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	1 605	4 384
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	1 605	4 384
Charges financières Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5	
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES	5	
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 600	4 384
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	-2 991	-369 752
Produits exceptionnels		165 929
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS		165 929
Charges exceptionnelles		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		165 929
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	899 437	871 037
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	902 427	1 074 859
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-2 991	-203 823
Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	655 244 83 742 1 418 056	763 214 39 863 1 404 203
TOTAL	2 157 041	2 207 280
Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	655 244 66 256 17 486 1 418 056	763 214 39 804 59 1 404 203
TOTAL	2 157 041	2 207 280
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>408 119</i>	<i>469 942</i>

4. Présentation de l'Entité

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur de l' ORNE gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
Les activités d'insertion par l'Emploi

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale (AD) est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurants du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

L'Association Départementale perçoit des contributions volontaires en nature qui sont énoncées dans le bas de bilan ci-dessus :

- Les prestations en nature correspondent à mises à disposition gratuite de biens, de prestations gratuites et de prestations en nature provenant des concours publics, pour les missions sociales et fonctionnement.
- Le bénévolat correspond à la valorisation du nombre d'heures réalisées par les bénévoles concernant les différentes missions que l'AD entreprend

5. Faits Majeurs

Baisse de conventionnement ETP, donc une baisse de financement de l'ASP.

Reprise du fonds dédié de 171.789 € concernant une régularisation du FSE au titre des années 2023,2024 et 2025

6. Règles et Méthodes comptables.

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément :

- au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général ;
- au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement venant préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels ;
- au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 modifiant le règlement ANC n°2014-03 ;
- au règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023.
- et au règlement 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. Homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal officiel du 30 septembre 2023.

b. Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n°2022-06

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2026 ont été arrêtés conformément au Règlement ANC n°2023 – 03 du 7 juillet 2023 en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. La première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du Plan Comptable Général.

Les modalités de mise en œuvre de ce règlement, y compris les dispositions spécifiques à la première application, sont définies à l'article 27 dudit règlement. En particulier, les dispositions du règlement ANC n°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les principales informations nécessaires à la compréhension des changements de présentation induits par cette première application sur les états financiers de l'AD sont les suivantes :

- Les cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice, pour un produit de cession de 1 500€ et d'une valeur nette comptable des immobilisations cédées de 2 329€, soit un impact net de -829€, sont désormais comptabilisées dans le résultat courant, alors qu'elles étaient antérieurement présentées en résultat exceptionnel.
- Le montant de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice pour un montant de 60 813€ est comptabilisée dans le résultat d'exploitation alors qu'elle aurait été présentée dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement.
- Au titre de l'exercice précédent, les charges et produits exceptionnels, précédemment présentés sur plusieurs lignes, ont été regroupés sur les lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles », sans réexamen de leur qualification au regard de la nouvelle définition issue du règlement ANC n° 2022-06.
- Les comptes de transferts de charges relatifs à l'exercice 2024-2025, figurant sur la ligne « Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges » pour un montant de 29 796€, concernaient :
 - Des remboursements liés aux charges de personnel pour un montant de 29 796€ sur l'exercice 2024/2025. À compter de l'exercice 2025/2026, ces montants sont enregistrés dans les comptes #649 et présentés sur la ligne « Charges de personnel – salaires ».

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

g. Subventions**i. Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au niveau du résultat d'exploitation selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

h. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

i. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

j. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

k. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2025/2026 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. Événements postérieurs à la clôture

Néant

8. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2025/2026 s'élève à 6 354 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. Autres informations

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. Informations relatives au Compte de Résultat par Origine et Destination

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- les legs, donations et assurances-vie
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. Informations relatives au Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2025	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2026
Donations temporaires d'usufruit Logiciels et Autres Immob. Incorporelles Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions - Immeubles – Entrepôts	44 897				44 897
Structures légères – Algeco	8 254		5 000		3 254
Rénovations immobilières - Installations générales	643 547	12 858			656 406
Installations à caractère spécifique (chambres froides)	215 602	2 289			217 891
Agencement, aménagements divers	46 275	4 811			51 086
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	290 338	7 039			297 377
Matériel & mobilier bureau	12 721				12 721
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	54 058	1 658			55 716
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours		36 006			36 006
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	1 315 692	64 662	5 000		1 375 354
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés	18 469		3 269		15 200
Immobilisations financières	18 469		3 269		15 200
Total des immobilisations	1 334 162	64 662	8 269		1 390 554

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Mode d'amortissement et durée d'utilisation	Valeur brute au 30/04/2025	Augmentation	Diminution	Compte à compte	Valeur brute au 30/04/2026
Amortissements donations temporaires d'usufruit Amortissements logiciels et autres immos. incorporelles	Linéaire 3 ans					
Amortissements des immobilisations incorporelles						
Amortissements terrains, constructions et entrepôts	Linéaire 20 ans	40 468	4 515		-86	44 897
Amort. Structures légères (Algeco, Mobil home)	Linéaire 10 ans	2 107	748	2 671	86	271
Amort. Rénovations, installations générales	Linéaire 10 ans	287 945	46 000			333 945
Amort. Installations à caractère spécifique	Linéaire 5 ans	163 442	24 477			187 919
Amort. Agencements et aménagements divers.	Linéaire 3 ans	39 369	1 234			40 602
Amort. Matériel de transport	Linéaire 5 ans	211 733	35 918			247 651
Amort. Matériel et mobilier de bureau	Linéaire 5 ans	10 235	961			11 196
Amort. Matériels pour ACI (jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	Linéaire 5 ans	47 157	2 461			49 618
Amortissements des immobilisations corporelles		802 457	116 313	2 671		916 100
Total des amortissements		802 457	116 313	2 671		916 100

13. Bilan Actif : Stocks et en-cours

Stocks et en-cours (en €)			Dépréciation des stocks et en-cours (en €)		
	au 30/04/2026	au 30/04/2025	au 30/04/2026	au 30/04/2025	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières & autres approvisionnements					
Encours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Total					

14. Bilan Actif : État des Échéances des créance à la clôture de l'exercice et détail des charges constatées d'avance

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres immobilisés			
Prêts			
Dépôts versés	15 200		15 200
Cautionnements versés			
Total des créances de l'actif immobilisé	15 200		15 200
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)			
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	231 013	231 013	
Charges constatées d'avance	3 807	3 807	
Total des créances de l'actif circulant	234 820	234 820	

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations			
Maintenance	1 852	1 852	
Assurances			
Autres Charges	1 955	1 955	
Total des charges constatées d'avance	3 807	3 807	

15. Bilan Actif : VMP et Disponibilités

Valeurs mobilières de placement (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Dépréciation	Montant net au 30/04/2026	Montant net au 30/04/2025
SICAV - Comptes à terme (CAT)				
Total des VMP				
Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2026		Montant net au 30/04/2026	Montant net au 30/04/2025
Comptes sur livrets (livret A)	148 595		148 595	120 283
Comptes-courant	54 600		54 600	55 039
Caisse	9 182		9 182	
Intérêts courus				
Total des disponibilités	212 377		212 377	175 322
Total Trésorerie	212 377		212 377	175 322

16. Bilan Actif : détail des Produits à recevoir

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Montant brut au 30/04/2025
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		7 037
Etat & Collectivités Publiques	204 636	140 398
Association Nationale et associations départementales RDC		
Débiteurs et créiteurs divers	19 562	37 924
Total des produits et subventions à recevoir	224 198	185 359
Dont subventions à recevoir	204 636	140 398

17. Bilan Passif : Fonds propres, Fonds dédiés et Fonds reportés

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2025	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2026
Fonds propres sans droit de reprise	185 601						185 601
Fonds Propres avec droit de reprise	550 902		59 717				610 619
Réserves							
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	-12 215	-203 823					-216 037
Résultat comptable de l'exercice	-203 823	203 823		2 991			-2 991
Situation nette	520 466		59 717	2 991			577 192
Subventions d'investissement nettes	88 987			55 313			33 675
Total des Fonds propres	609 453		59 717	58 303			610 866

*GP = Générosité du Public
Les conditions de reprise d'un fonds propres se caractérisent par le non-respect des objets pour lesquels les sommes ont été versées.

b. Variation des Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de (en €)	Fonds à engager au 30/04/2025	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds à engager au 30/04/2026	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	171 789		171 789				
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
Total des fonds dédiés	171 789		171 789				

c. Variation des Fonds reportés

Fonds reportés (en €)	Fonds reportés au 30/04/2025	Report	Utilisations	Fonds reportés au 30/04/2026
Fonds reportés sur legs & donations				
Fonds reportés sur donations temporaires d'usufruit				
Total des fonds reportés				

18. Bilan Passif : Tableau des provisions

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2025	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Provisions au 30/04/2026
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges					
Provisions pour dépréciation :					
- des immobilisations incorporelles					
- des immobilisations corporelles					
- des immobilisations financières					
- des immobilisations en cours					
- des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés					
- des stocks					
- du compte client					
- des autres créances					
- des valeurs mobilières de placement					
Total des provisions pour dépréciations					
Total des provisions					

19. Bilan passif : État des Échéances des Dettes à la clôture de l'exercice et détail des produits constatés d'avance

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 277	48 277			15 807
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Dettes des legs et donations					
Personnel et comptes rattachés	12 666	12 666			9 936
Dettes fiscales et sociales	16 428	16 428			26 455
Autres dettes	58 533	58 533			55 252
Produits perçus d'avance	174 882	174 882			17 787
Total des dettes	310 786	310 786			125 236

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2025
Subventions	174 882	174 882			17 787
Loyers des bénéficiaires à percevoir					
Autres produits constatés d'avance					
Total des produits constatés d'avance	174 882	174 882			17 787

20. Bilan passif : Détail des charges à payer

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Montant brut au 30/04/2025
Fournisseurs	12 883	8 963
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	11 644	9 703
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	3 999	3 157
État & Collectivités Publiques	5 499	3 825
Débiteurs et créditeurs divers	5 411	5 732
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	39 437	31 379

21. Engagements donnés et reçus

a. Tableau des engagements en crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques			Valeur nette
			De l'exercice		Cumulées	
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Total des immobilisations en crédit-bail						
(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique						
Autres						
Total						

b. Autres engagements

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	
Autres engagements donnés	

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	
Autres engagements reçus	

22. Détail du poste Subventions et Concours publics

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Quotes-parts des subventions d'investissement reprise au Compte de Résultat		
État	34 762	27 020
Région		
Département	9 806	2 667
Communes	1 852	1 640
Collectivités publiques		4 000
Autres	14 393	
Total des quotes-parts de subventions d'investissement	60 813	35 327
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)	93 754	97 952
État & DDCSPP	31 579	37 017
Région		13 400
Département	44 804	42 515
Communes et Communautés urbaines	49 535	53 683
Autres		
Total subvention d'exploitation	219 671	244 567
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés	173 308	201 744
Allocations logements		
Total concours publics	173 308	201 744

23. Détail du poste legs, donations et assurances-vie

LEGS – DONATIONS – ASSURANCES-VIES	Exercice clos le 30/04/2026	Exercice clos le 30/04/2025
PRODUITS		25 925
Montant perçu au titre d'assurances-vie		25 925
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie par l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisations des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		
Charges sur legs ou donations		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
SOLDE du poste legs, donations et assurances-vie		25 925

24. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources de l'exercice clos le 30/04/2026
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association situé 46 Lazare Carnot 61000 ALENCON.

25. Résultats analytiques

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	105 656	100 446	141 081	347 183	448 404	-101 221
Autonomie, lien social et accompagnement						
Emploi		18 400	481 861	500 261	356 999	143 262
De la Rue au Logement						
Aide et Pilotage des Missions sociales	2 783	670	1 467	4 919	4 919	
Frais de fonctionnement		11 742	35 331	47 073	92 105	-45 032
Frais de Recherche de fonds						
Total	108 439	131 258	659 740	899 437	902 427	-2 991

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

26. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026		EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	131 258	131 258	146 593	146 593
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	131 258	131 258	146 593	146 593
Dons manuels	131 258	131 258	117 363	117 363
Legs, donations et assurances-vie			25 925	25 925
Mécénats			3 305	3 305
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	142 598		261 911	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	115 479		50 480	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	27 119		211 431	
Produits des manifestations	17 640		11 320	
Autres produits non liés à la générosité du public	9 480		200 110	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	453 792		446 310	
3.1 Subventions	280 484		244 567	
3.2 Concours publics	173 308		201 744	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	171 789		16 223	14 223
TOTAL DES PRODUITS	899 437	131 258	871 037	160 816
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	810 322	119 516	796 088	155 034
Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	448 404	100 446	388 337	100 446
– Autonomie, lien social et accompagnement				
– Emploi	356 999	18 400	403 579	54 183
– De la Rue au Logement				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	4 919	670	4 172	405
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	92 105	11 742	106 983	5 781
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			171 789	
TOTAL DES CHARGES	902 427	131 258	1 074 859	160 816
EXCÉDENT ou DÉFICIT	-2 991		-203 823	

Compte de Résultat par origine et destination - suite

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026		EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 106 804	2 106 804	2 167 564	2 167 564
Bénévolat	1 418 056	1 418 056	1 404 203	1 404 203
Prestations en nature	33 505	33 505	147	147
Dons en nature	655 244	655 244	763 214	763 214
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			1 475	
Prestations en nature			1 475	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	50 237		38 241	
Prestations en nature	50 237		38 241	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	2 157 041	2 106 804	2 207 280	2 167 564
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 045 620	1 995 582	2 027 783	1 988 067
Réalisées en France	2 045 620	1 995 582	2 027 783	1 988 067
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	34 780	34 780	19 332	19 332
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	76 641	76 442	160 165	160 165
TOTAL DES CHARGES	2 157 041	2 106 804	2 207 280	2 167 564

27. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
1- MISSIONS SOCIALES	119 516	155 034	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	131 258	146 593
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme					
Distribution Alimentaire	100 446	100 446	1.2 Dons, legs et mécénats		
Autonomie, lien social et accompagnement			Dons manuels	131 258	117 363
Emploi	18 400	54 183	Legs, donations et assurances-vie		25 925
De la Rue au Logement			Mécénats		3 305
Aide au pilotage nationale des Missions sociales	670	405			
Relations institutionnelles et veille stratégique			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 742	5 781			
TOTAL DES EMPLOIS	131 258	160 816	TOTAL DES RESSOURCES	131 258	146 593
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		14 223
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
	Excédent ou insuffisance de la générosité du public				
	Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public		Données non disponibles	Données non disponibles	
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
1- Contributions volontaires aux missions sociales	1 995 582	1 988 067	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	1 995 582	1 988 067	Bénévolat	1 418 056	1 404 203
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	33 505	147
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	34 780	19 332	Dons en nature	655 244	763 214
3- Contributions volontaires au fonctionnement	76 442	160 165			
TOTAL DES EMPLOIS	2 106 804	2 167 564	TOTAL DES RESSOURCES	2 106 804	2 167 564

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		14 223
- Utilisation		14 223
+ Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

28. Rapprochements CROD / Compte de Résultat

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
902 427	902 427

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
899 437	899 437

29. Informations relatives à l'effectif et aux Tonnages des dons alimentaires

a. Effectifs salariés (en etp)

Effectifs salariés en ETP au 30/04/2026	CDDI	Autres contrats aidés	CDD	CDI	Total
Ouvriers					
Employés, techniciens, agents de maitrise	5,72			4,00	9,72
Cadres et ingénieurs					
Total Effectifs	5,72			4,00	9,72

b. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Exercice 2025 / 2026	Exercice 2024 / 2025
Nombre de bénévoles sur l'exercice	483	345*
Nombre de bénévoles actif au 30/04	357	345

* le bénévolat ponctuel n'était pas pris en compte sur le chiffre de l'exercice 2024/2025 au contraire du chiffre indiqué pour l'exercice 2025/2026 pour correspondre aux heures de bénévolat valorisées dans les contributions volontaires en nature.

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2025 / 2026	44,58	63,76	242,76	351,10
Exercice 2024 / 2025	44,47	55,46	305,22	405,15

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association